



DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI

2022 DAE 8 Budget Participatif – Subventions (216 000 euros) et conventions
avec deux structures de l'économie circulaire

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris s'engage pour faire de Paris une ville durable, solidaire, responsable et résiliente. Elle œuvre en particulier pour la transformation de l'économie de son territoire vers un modèle circulaire et décarboné qui offre la promesse d'activités humaines réconciliant création de richesses, dignité humaine et respect de l'environnement. Les Parisien·ne·s ont exprimé à de nombreuses reprises leur propre engagement en faveur de cette économie engagée, et ce notamment par leurs votes lors des différentes éditions du Budget Participatif. En 2021, ce soutien s'est traduit par la victoire des projets « Renforcer les actions et multiplier les lieux de solidarité » à Paris Centre et « Favoriser l'économie sociale, solidaire et circulaire » dans le 11e.

La présente délibération vise à mettre en œuvre deux actions dans cette perspective.

La SAS CAPS (Paris Centre) souhaite ouvrir un lieu offrant un service de réparation d'objets. Ce lieu, Les Établis, permettra aux Parisiennes et aux Parisiens de venir faire réparer leurs bijoux, leurs appareils électroniques, leurs vêtements ou encore leurs meubles. Il ouvrira ses portes à l'été 2022. Les objets seront réparés par un professionnel travaillant aux Etablis ou par des artisans experts, si des compétences spécifiques sont nécessaires à la réparation. Le lieu disposera d'un espace café et petite restauration, qui permettra notamment aux clients d'attendre la réalisation de réparations rapides ou de profiter simplement du lieu ; des ateliers d'initiation à la réparation et à la fabrication d'objets y seront organisés. Il disposera enfin d'un espace de vente de biens produits localement et de manière éthique, dans un souci de durabilité. Les Établis doivent s'implanter dans un local RIVP sis 73 rue Beaubourg, dans le 3e, et prévoient d'y réaliser 176 000 euros de travaux nécessaires à leur installation. Ils sollicitent pour ce faire le soutien pécuniaire de la Ville de Paris. Compte tenu de l'intérêt que représente ce projet pour l'allongement de la durée de vie des biens des Parisien·ne·s, je vous propose de m'autoriser à signer avec CAPS la convention jointe en annexe, prévoyant l'attribution d'une subvention d'investissement de 141 000 euros, au titre du projet « Renforcer les actions et multiplier les lieux de solidarité » lauréat de l'édition 2021 du Budget Participatif.

Carton Plein est une association parisienne qui agit en faveur de l'inclusion sociale et professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi et en grande précarité. Elle poursuit depuis sa création trois objectifs, à la fois social, environnemental et économique : réduire durablement la grande précarité par l'embauche et l'accompagnement de personnes ayant connu la rue, préserver notre environnement à travers le réemploi des cartons et la logistique à vélo, et créer des emplois de proximité accessibles prioritairement à ceux qui en sont le plus éloignés. Elle accompagne déjà 12 équivalents temps plein (ETP) dans son entreprise d'insertion (EI) et sept ETP dans son atelier chantier d'insertion (ACI) et les activités qu'elle propose dans le cadre du Dispositif Premières Heures bénéficient à 50 personnes. Aujourd'hui, Carton Plein souhaite agrandir sa flotte de vélos et vélos-cargos, pour pouvoir recruter et accompagner plus de salarié·e·s en insertion (huit ETP supplémentaires prévus en 2022 sur l'ACI et l'EI) et augmenter la capacité de son activité de logistique urbaine décarbonée offerte aux Parisien·ne·s, professionnels comme particuliers. L'association prévoit dès lors de réaliser pour 94 000 euros d'investissement, pour acquérir ce matériel roulant et réaménager son local du 12 Rue Charles Delescluze (11e). Compte tenu de l'intérêt que représente ce projet pour l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées et la décarbonation de la logistique à Paris, je vous propose de m'autoriser à signer avec Carton Plein 75 la convention jointe en annexe, prévoyant l'attribution d'une subvention d'investissement de 75 000 euros, au titre du projet « Favoriser l'économie sociale, solidaire et circulaire » lauréat de l'édition 2021 du Budget Participatif.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris